

Madame la Secrétaire Générale,

Ce début d'année est marqué par de nombreux changements. Changement de ministre tout d'abord, qui nous espérons ne marquera pas un énième changement de cap se traduisant par des mesures à mettre en place ou à abandonner du jour au lendemain, à l'exemple de la 26ème heure en sixième qui disparaîtrait donc après seulement un an d'existence.

Changements pour la rentrée aussi, notamment avec la création de groupes de niveaux au collège, mais sans cadre précis. Ce sont certes des consignes nationales, il faudra donc les appliquer. Mais vous avez le pouvoir d'agir avec vos services administratifs et les corps d'inspection pour réduire l'impact négatif sur les réalités du travail au quotidien. En effet, les collègues enseignants et de direction en collège ignorent quels vont être les besoins au mois de Septembre et la dotation globale horaire de leur établissement, si des postes enseignants vont être maintenus ou non, si les groupes de niveaux concerneront tout ou partie des heures d'enseignement en Français et en Mathématiques, si la méthode Singapour sera mise en place dans le premier degré, etc, etc.

Changement encore avec une énième transformation de la voie professionnelle à deux niveaux. Dans l'organisation des lycées, en particulier la terminale et dans la carte des formations. En ce qui concerne la réforme de l'organisation des classes de terminale qui impacte les classes de seconde et de première, nous regrettons la précipitation de cette réforme et le refus catégorique du ministère de nous accorder un moratoire quant à sa mise en œuvre. Nous ne pouvons que redire ici notre mécontentement sur la conduite du prétendu dialogue social au niveau de la Région Grand Est et de la région académique. Il semble que le « Grandjean » ne soit pas parlé dans notre région et notre académie, ne respectant donc pas les principes élémentaires du dialogue qui pourrait permettre une expertise partagée. En effet, il n'y a eu aucun travail préalable à la réunion des instances et nous avons été promené d'un niveau à un autre sans obtenir de réponse. Les mesures ainsi validées constituent-elles un plan sur trois ans ? Sur quelles données sont-elles fondées ? Comment les établissements ont-ils été consultés et informés ? Quel accompagnement pour les personnels impactés ?

Nouvelle année, anciens problèmes, notamment pour les AESH. En effet, celles-ci et ceux-ci attendent toujours leur prime REP+, et ce depuis Septembre. Il est inadmissible de laisser des personnes en situation de précarité dans l'attente de ce qui leur est dû. Qui plus est, lorsqu'ils et elles obtiendront enfin cette prime, celle-ci risque d'impacter leurs prestations sociales car le rattrapage sera forcément conséquent. En prime, le passage aux 24h n'est toujours pas effectué ni proposé, et ce malgré la demande des personnel.les.

Enfin, le ministre de l'Education nationale et maintenant premier ministre devait suite à l'attentat d'Arras engagé un vaste chantier sur la sécurisation des établissements scolaires. Loin de nous l'idée de faire des écoles, collèges et lycées des forteresses assiégées mais il convient d'offrir aux agents des conditions de sécurité en adéquation avec les discours. Nous vous transmettrons les retours de notre enquête sur ce sujet. Aujourd'hui où en sont ces chantiers ?

Ainsi nous proposons une résolution pour l'académie de Reims, Madame la Secrétaire Générale : réglons les problèmes actuels avant de changer encore le fonctionnement et d'en créer des nouveaux.

Merci de votre attention.